

ENSA LYON-2025-2127409-MCF ATR

n°1

Ref : 2025-2127409

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) Ministère de la culture	ENSA de LYON

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 15/01/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	Expérience souhaitée Non renseigné		
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non

Vos missions en quelques mots

Mission et activités principales

L'enseignant (H/F) ATR rejoindra les équipes pédagogiques de l'ENSAL en s'inscrivant dans la dynamique en cours d'évolution de la maquette pédagogique (réflexions sur l'approche par compétences, enjeux écologiques, internationalisation des parcours, adaptation des conditions d'apprentissage).

Il portera une dynamique de propositions sur la question des représentations en liens avec les autres champs et la recherche.

Il structurera des propositions pédagogiques relevant d'approches plastiques tant

conceptuelles qu'expérimentales, portées par des enjeux philosophiques et esthétiques contemporains de nos sociétés et de leurs espaces, pour ouvrir les étudiants à des processus de conception et de création diversifiés.

Enseignement

Licence (2/3)

Dans ce nouveau programme pédagogique de Licence, l'enjeu d'un apprentissage propédeutique de la représentation devient central. La mission de l'enseignant s'inscrit dans des compétences effectives de l'enseignement du dessin en studio, articulant les approches sensibles de l'environnement du projet jusqu'à la maîtrise de la représentation architecturale en synergie avec les autres champs.

Les thématiques semestrielles de projet en licence sont : en S1 l'approche du site à différentes échelles et le récit, en S2 l'expression du volume bâti et de ses matérialités, en S3 la question du logement et des détails constructifs, en S4 l'existant et la reconversion, en S5 l'approche urbaine et interscalaire.

Il assurera :

- Coresponsabilité et proposition de cours théoriques en Arts et Représentations (S1 au S4), partagés avec les STA OMI en explorant l'histoire, la recherche et les enjeux des représentations en architecture
- Participation aux enseignements dits de ressources pour la conception des ateliers de projet, élaborés en étroite relation avec les enseignants TPCAU pour conforter l'apprentissage de la représentation architecturale (dessin, maquette, récit...) en lien avec les thématiques de semestre et les autres disciplines ressources
- Encadrement de rapports d'étude en L3 : Premier exercice écrit d'initiation à la recherche sur un sujet libre de l'étudiant.
- Participation à des Intensifs : Conçus comme des moments d'apprentissage par la mise en pratique et l'expérimentation des fondamentaux : en S1 (120 étudiants, 1 semaine, 6 enseignants) : Initiation au dessin au travers d'un parcours urbain dans Lyon ; du S3 au S5 (obligatoires au choix, 15-20 étudiants, sur 3 semaines, début ou en fin de semestre, 2 enseignants) : Co-construits avec un autre champ, pour approfondir des approches croisant espace, création plastique et usages de différents médiums.

Master (1/3):

Implication dans au moins un domaine d'étude de master en assurant la direction d'étude de mémoires et le co-encadrement de PFE en M2, la coresponsabilité de séminaires et/ou workshop (M1, M2). Le domaine d'étude dans lequel sont aujourd'hui identifiés des besoins est PHAS.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le candidat fait état d'une pratique artistique, d'une expérience d'enseignement en ENSA et dispose d'un doctorat.

Il fait preuve de réelles compétences dans le domaine du dessin, de la représentation architecturale et de différents médiums. Dans ce cadre, il sera porteur de réflexions et de pédagogies innovantes sur les transformations des pratiques contemporaines de la représentation et de leurs articulations avec d'autres champs (TPCAU, STA, SHSA...). Il devra présenter une activité de recherche effective et récente, en faisant preuve de productions scientifiques originales et reconnues y compris des productions de médiations auprès de divers publics.

Savoir-faire

- Articuler la représentation architecturale à des formes expérimentales et artistiques ;
- Construire des cours théoriques sur l'art historique et actuel ;
- Avoir une expérience des différents formats pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés) et publics (Formation initiale / continue / double cursus).
- Avoir une bonne maîtrise des outils numériques ;
- S'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.
- Capacité à communiquer et enseigner en anglais fortement souhaitée.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Élaborer des conditions d'apprentissage respectueuses des rythmes de travail des étudiants.
- Avoir une réelle capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Inclure une pensée critique dans ses enseignements
- Avoir une capacité d'autonomie dans le montage, la conduite et l'évaluation d'enseignements.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant-chercheur prendra une part active dans l'un des deux laboratoires de l'ENSA de Lyon : L'UMR CNRS 5600 EVS, avec sa composante EVS-LAURé ou l'URM MAP et sa composante ARIA, et pourra à ce titre bénéficier d'une décharge pour activités de recherche prévue par les dispositifs nationaux.

Il est plus précisément attendu que l'enseignant :

- inscrire ses travaux de recherche dans le projet scientifique du laboratoire et démontre leur articulation avec les ateliers de l'UMR EVS ou les axes de l'URM MAP ;
- concourt aux dynamiques interdisciplinaires des laboratoires, en lien avec les activités scientifiques du Ministère de la Culture et du site scientifique Lyon-Saint-Etienne ;
- contribue à l'ambition internationale de la recherche à l'ENSA de Lyon ;
- alimente la pédagogie par ses pratiques de recherche et artistiques.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle souhaité pour la mutation

doctorat (doctorat en art privilégié).

diplôme de 2e cycle en arts plastiques et visuels et/ou en architecture et/ou en paysage réelle pratique de recherche dans le champ de l'art.

Éléments de candidature

Personne à contacter

eric.guillot@lyon.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Poste ouvert à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heure par année).

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II

de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2026

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne. Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'Ecole centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

Elle héberge 2 laboratoires de recherche :

- L'EVS-LAURé (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS

5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthroposés. Elle appuie son activité scientifique sur les DEM.

- Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche ""Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine"" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche : Accompagner les transitions, Connaitre et préserver les héritages matériels et immatériels, Projeter et construire les habitats humains, Collaborer et médier.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

Les DEM pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : Directeur des études et des formations